

Unique
en
série

LIVRET D'ACCUEIL

Unique en Série
41 Rue Burdeau
69001 Lyon



04 72 27 82 17

unique.en.serie@gmail.com
www.unique-en-serie.com

Version 3 - Mis à jour 10 2023

Table des matières

Table des matières.....	2
1 - INTRODUCTION - Accueil du stagiaire	3
2 - PRESENTATION de l'Organisme Formateur	4
A : Historique d'Unique en Série.....	4
B : Nos missions et nos valeurs	4
C : La démarche Qualité.....	4
D : Présentation de l'équipe pédagogique	5
3 - VIE PRATIQUE du stagiaire	6
A : Situation géographique	6
B : L'atelier et son équipement.....	7
C: Horaire de formation.....	8
D : Logement et Restauration.....	8
4 - DEMARCHE PEDAGOGIQUE	9
A : Les modalités.....	9
B : Les méthodes.....	9
5 - CONSIGNES et Règlement intérieur	10
A : Conseils en cas d'incendie	10
B : Règlement intérieur.....	10
C : Conditions générales de vente.....	10
D : Consignes Sanitaires.....	11

- INTRODUCTION - Accueil du stagiaire



Bienvenue dans notre atelier de sérigraphie et de design textile !

Vous entrez bientôt en formation dans notre organisme de formation professionnelle Unique en Série.
Le but de ce livret d'accueil est de vous accompagner dans vos premiers jours au sein de notre atelier et de faire connaissance avec nos méthodes pédagogiques et votre nouvel environnement de formation.
Vous retrouverez dans ce livret les réponses à un certain nombre de vos questions du quotidien.
N'hésitez pas à nous contacter directement si vous avez besoins d'informations complémentaires.

Nous vous souhaitons une bonne expérience de formation parmi nous !

Alexandra & Marine

- PRESENTATION de l'Organisme Formateur

A : Historique d'Unique en Série

Ouvert depuis 2010 , Unique en Série est un atelier de sérigraphie et un studio de design textile destiné à la transmission de savoir-faire & techniques.

Notre organisme de formation est agréé sous le n° 82691228769 auprès du préfet de région Rhône-Alpes depuis 2014.

B : Nos missions et nos valeurs

Unique en Série propose des actions de formation dans le cadre d'un apprentissage de la sérigraphie artisanale et du design textile afin d'atteindre un niveau professionnel.

Notre démarche pédagogique s'articule autour de valeurs essentielles pour nous :

- **Réactivité** : Nous nous engageons à vous orienter et à vous répondre dans les meilleurs délais
- **Qualité** : Nos formations sont adaptées à vos besoins et à vos contraintes
- **Implication** : Nous mettons notre professionnalisme à votre disposition pour vous soutenir dans votre projet de formation professionnelle.
- **Budget** : Nous vous accompagnons pour trouver des solutions de financements adéquates à vos projets.

4 formations professionnelles sur mesure (fiche détaillée sur demande):

- **SÉRIGRAPHIE ARTISANALE** : Formation professionnelle à destination de tout public aspirant à acquérir la connaissance théorique et pratique de la sérigraphie artisanale.
- **SÉRIGRAPHIE PERFECTIONNEMENT** : Formation professionnelle à destination de tout public ayant déjà des bases de sérigraphie artisanale et aspirant à se perfectionner dans sa pratique
- **SÉRIGRAPHIE ENCRE SPÉCIALES** : Formation professionnelle à destination de tout public aspirant à acquérir la technique d'impression au cadre plat avec des encres à effets.
- **DESIGN TEXTILE ET SÉRIGRAPHIE** : Formation professionnelle à destination de tout public aspirant à acquérir la connaissance théorique et pratique du métier du designer textile et de l'impression des motifs sur tissu grâce à la sérigraphie.

C : La démarche Qualité

A la théorie, s'ajoute la pratique : des formateurs qualifiés, à votre écoute, vous proposent des formations sur mesure en adéquation avec vos projets professionnels pour répondre au mieux à vos attentes et aux demandes de vos clients.

La formation dispensée sera adaptée à votre projet professionnel grâce à un échange téléphonique ou à un RDV à l'atelier autour d'une fiche de contact et d'évaluation des besoins préalablement remplie par vos soins.

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous trouvions un aménagement adapté.

D : Présentation de l'équipe pédagogique

Notre équipe pédagogique confirmée vous accompagnera dans votre projet, Alexandra et Marine forment le duo dynamique d'Unique en Série. Issues de formations techniques, avec une expérience professionnelle dans l'industrie textile et le graphisme, elles sauront vous guider pour mener à bien vos projets.

ALEXANDRA VALLOD



Gestion administrative et pédagogique
Formatrice
Designer Textile
Référente Qualité
Référente Handicap

Alexandra devient styliste dans le prêt-à-porter après avoir suivi des études de design textile et d'infographie. Elle a travaillé pour différentes maisons à Paris, puis à Lyon : BEM'S, JC TRIGON et ELORA

MARINE BARJON



Gestion administrative et pédagogique
Formatrice
Graphiste

Marine a suivi des études de design graphique avant de travailler en agence de communication. Passionnée de DIY et de jolies choses, elle se fera un plaisir de vous accompagner dans vos créations.



ORGANISME DE FORMATION

UNIQUE EN SÉRIE EST UN ORGANISME DE FORMATION AGRÉÉ SOUS LE NUMÉRO 83691228769 AUPRÈS DU PRÉFET DE REGION RHONE-ALPES .
CERTIFICATION QUALIOPi POUR LES ACTIONS DE FORMATION DISPENSEES : SÉRIGRAPHIE ARTISANALE ET CONNEXES.

FORMATION INITIALE

- 2003 | LICENCE PRO STYLISTE
COLORISTE INFOGRAPHISTE
- 2002 | BTS ARTS TEXTILES &
IMPRESSION
- 1999 | BAC LITTÉRAIRE

FORMATION CONTINUE

- 2022 :
 - Adobe Photoshop design textile
(Clic2Mode)
 - VIA compétences mookies
- 2021 :
 - Impressions sur étoffes
(ATELIER VORACE)

FORMATION À VENIR

- NOVEMBRE 2023 :
 - Formation AFEST-Formateur
occasionnel (Dawan formation)

CONTACT

UNIQUE EN SERIE**41, rue Burdeau****69001 LYON****unique.en.serie@gmail.com****04 72 27 82 17**

FORMATIONS ANIMÉES

SÉRIGRAPHIE ARTISANALE :

Formation professionnelle à destination de tout public aspirant à acquérir la connaissance théorique et pratique de la sérigraphie artisanale.

SÉRIGRAPHIE PERFECTIONNEMENT :

Formation professionnelle à destination de tout public ayant déjà des bases de sérigraphie artisanale et aspirant à se perfectionner dans sa pratique

- ▶ PROGRAMME SUR MESURE selon le projet professionnel du participant.

SÉRIGRAPHIE & ENCRE SPÉCIALES :

Formation professionnelle à destination de tout public aspirant à acquérir la technique d'impression au cadre plat avec des encres à effets.

SÉRIGRAPHIE & DESIGN TEXTILE :

Formation professionnelle à destination de tout public aspirant à acquérir la connaissance théorique et pratique du métier du designer textile et de l'impression des motifs sur tissu grâce à la sérigraphie.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

**SARL UNIQUE EN SERIE - DEPUIS 2013 | FORMATRICE
ET DESIGNER TEXTILE**

Gestion, coordination et animation des formations professionnelles:
construction des actions de formations / contenu pédagogique /
amélioration continue.



MIS À JOUR LE 01/09/23

INTERVENANTE FORMATIONS PROFESSIONNELLES
FORMATRICE DÉBUTANTE DEPUIS 2022

ORGANISME DE FORMATION

UNIQUE EN SÉRIE EST UN ORGANISME DE FORMATION AGRÉÉ SOUS LE NUMÉRO 83691228769 AUPRÈS DU PRÉFET DE REGION RHONE-ALPES .
CERTIFICATION QUALIOPi POUR LES ACTIONS DE FORMATION DISPENSEES : SERIGRAPHIE ARTISANALE ET CONNEXES.

FORMATION INITIALE

- 2006 | BTS ARTS APPLIQUES
graphisme | édition | publicité
(école AA Bellecour)
- 2000-2001 | BEAUX-ARTS
DE BESANÇON
- 1999 | BAC LITTERAIRE

FORMATION CONTINUE

- DEPUIS NOVEMBRE 2022 :
 - Pratique de la sérigraphie
 - Pédagogie & methodologie
 - Fonctions des Logiciels adobe
- FÉVRIER 2023 :
 - Via compétences «Mookies législation des OF»

FORMATION À VENIR

- NOVEMBRE 2023 :
 - Formation AFEST-Formateur occasionnel
 - Formation organisation générale

CONTACT

UNIQUE EN SERIE**41, rue Burdeau****69001 LYON****unique.en.serie@gmail.com****04 72 27 82 17**

FORMATIONS ANIMÉES

SÉRIGRAPHIE ARTISANALE : 174h animées

- Prise en charge de l'accueil des participants
- Histoire de la sérigraphie artisanale
- Présentation du matériel.
- Animation des exercices pratiques
- Animation des modules CAO.
- ▶ Réalisation de contenus pédagogiques tutoriels à destination des personnes en formation.

SÉRIGRAPHIE & DESIGN TEXTILE : 12h animées

- Prise en charge de l'accueil des participants
- Histoire de la sérigraphie artisanale
- Présentation du matériel.
- Animation des exercices pratiques

SÉRIGRAPHIE & ENCRE SPÉCIALES : 12h animées

- Prise en charge de l'accueil des participants
- Histoire de la sérigraphie artisanale
- Présentation du matériel.
- Animation des exercices pratiques

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

2021 - 2023 | MAROQUINERIE DO IT YOURSELF

Animation d'ateliers adultes en maroquinerie DIY.

2019 - 2020 | ANIMATION COURS D'ARTS PLASTIQUES

Préparation & animation de cours loisirs à destination d'un public enfants.

2006 - 2023 | GRAPHISTE

Agence (La Terre Entière) & freelance : création & exécution de supports, création d'identités de marques, supervision de prise de vues.

Animation d'une formation logiciel CAO à la chambre d'agriculture du Rhône.

- VIE PRATIQUE du stagiaire

A : Situation géographique

L'atelier est idéalement situé en rez de chaussée dans le 1er arrondissement au centre de Lyon.

Atelier UNIQUE EN SERIE

41 rue Burdeau

69001 LYON

Plan d'accès

Métros : Ligne A arrêt Hôtel de Ville ou Ligne C arrêt Croix paquet , puis 5 minutes de marche

Bus : Ligne C3, C13, C14 ou C18 arrêt Hotél de Ville , puis 5 minutes de marche

Vous pouvez garer vos véhicules dans les rues autour de l'atelier (stationnement payant).



B : L'atelier et son équipement



La formation se déroule dans notre atelier équipé et dédié à l'apprentissage et à la création, vous trouverez différents espaces au sein de celui-ci:

- pôle impression
- pôle encres
- pôle manutention des cadres
- pôle informatique
- espace détente
- espace sanitaire

Matériel mis à disposition :

- Table d'impression à la lyonnaise 1,60 x 3,20 m
- Jeannettes une couleur
- Table aspirante artisanale
- 150 cadres – Maille 54 et 77
- Encres à eau textile (Oekotex, sans solvant, compatible Label Bio)
- Racles 65 shores
- Insoleuse à LED Vastex
- Nettoyeur à haute pression
- Claie de séchage
- Traceur largeur 60 cm
- Deux postes informatiques
- CAO suite Adobe
- WIFI sur demande

C: Horaire de formation

Les formations se déroulent en général du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 16h30.

Ces horaires pourront être adaptés selon les besoins de chacun

Une pause d'une heure et demie est prévue pour le repas du midi. Il est possible de prendre des pauses durant la journée.

Dans la mesure du possible, les téléphones portables doivent être mis en mode silencieux durant les temps de formation.

En cas d'absence ou de retard, nous vous remercions de bien vouloir avvertir le formateur au 04.72.27.82.17

D : Logement et Restauration

Au sein de nos locaux, vous avez accès à une machine à café et à une bouilloire avec thé et café en libre service au sein de l'espace détente. Cet espace est commun à l'ensemble des stagiaires de toutes les actions dispensées à l'atelier.

L'hébergement et la restauration sont à la charge du stagiaire.

Voici les hôtels et restaurants à proximité de l'atelier :

Hôtel :

- Pilo Hôtel - 10 Mnt des Carmélites, 69001 Lyon - [04 28 01 86 00](tel:0428018600)
- Away Hostel - 21 Rue Alsace Lorraine 69001 Lyon - 04 78 98 53 20
- Résidence Villemanzy - 21 Montée Saint-Sébastien 69001 Lyon - 04 72 00 19 00
- Vous trouverez également beaucoup de logements chez des particuliers dans le quartier sur Airbnb

Restauration :

- Tomé Café Cantine - 5 Rue Romarin, 69001 Lyon - 04 78 72 86 61

- DEMARCHE PEDAGOGIQUE

A : Les modalités

Unique en Série est un organisme de formation spécialisé dans les formations relatives à la sérigraphie artisanale et au design textile.

Nos formations sont ouvertes à tous sans pré-requis. Nos formations se déroulent uniquement en présentiel. Les inscriptions s'organisent 1 mois minimum avant le début de formation. Les admissions sont validées après l'évaluation des besoins des participants et après confirmation du procédé de financement.

B : Les méthodes

Les méthodes pédagogiques utilisées par les formateurs sont référencées dans les fiches programmes remises aux stagiaires et peuvent être adaptées selon le besoin professionnel et individuel du stagiaire.

Le début de formation est basée sur l'exposé, cette méthode est utilisée par le formateur pour des apports théoriques. Le formateur veille dans son intervention, à structurer son discours pour permettre une assimilation plus aisée et efficace, à faire preuve de clarté pour être accessible et compréhensible par tous, à illustrer les apports théoriques par des images, des comparaisons et des anecdotes pour rendre l'exposé plus vivant et en faciliter la compréhension et la mémorisation.

NB : Il est prévu des temps pour les questions tout au long de la formation.

Les objectifs des nos formations ont été pensés de manière opérationnelles, les participants apprennent par la pratique. Le formateur peut ainsi décomposer chaque étape à réaliser. Il fait faire aux participants l'exercice et le refait avec lui afin de corriger les incompréhensions et/ou maladresses. Il est important que le formateur puisse utiliser le matériel que les apprenants utiliseront par la suite dans leur univers professionnelle.

Le formateur transmet un savoir à travers des questions et des sessions d'autonomie qui permettent aux participants de réfléchir, de trouver des réponses pertinentes et de mettre en œuvre ce qu'ils viennent d'apprendre.

Nous évaluons les résultats et connaissances des stagiaires au fur et à mesure de l'action de formation. Des grilles d'auto-évaluations sont mises à votre disposition lors de l'entrée et de la sortie de formation. Un questionnaire oral de validation des acquis sera effectué en cours de formation. Celui-ci permettra au formateur d'évaluer les compétences acquises et de les ajuster si besoin.

Des documents pédagogiques vous seront remis au cours de la formation.

Nous demandons également au participant, à la fin de la formation, de remplir une questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la qualité de la formation.

LABEL QUALITE SYSTEME atteste que

UNIQUE EN SERIE

NDA : 82691228769

SIREN : 5227196400010

A été certifié conformément

Au Référentiel National Qualité

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

- *Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 à la qualité des actions de la formation professionnelle
- *Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- *Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du Code du Travail
- *Ordonnance n° 2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle
- *Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- *Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- *Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- *Décret n° 2023-1350 du 28 décembre 2023 portant diverses mesures relatives au compte personnel de formation ainsi qu'au bilan de compétences et visant à lutter contre la fraude à ce compte et à interdire le démarchage de ses titulaires
- *Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère de Travail
- * programme de certification Label Qualité Système PRO-01-01

Portée de la Certification :

Catégorie d'action concernée	Adresses du ou des sites
Actions de formation	41 RUE BURDEAU 69001 LYON

Numéro de certificat : RNQ-21/09/1194-1

Date de début du cycle de certification : 07/02/2022

Date de fin du cycle de certification : 06/02/2025

Le : 06/01/2024

Le président

M. Joseph BUSCAINO

Le représentant de l'entreprise

Mme Alexandra VALLOD


LABEL QUALITE SYSTEME
S.A.S. Capital 37 000 €
Av. de Bruxelles - 25 Allée de Berlin
83500 LA SEYNE SUR MER
Tel: 04 94 06 19 90
SVA Intracommunautaire FR 77 478 514 052
SIRET 478514052 00024 - APE 7112B

SARL UNIQUE EN SERIE

41 Rue Burdeau - LYON 1^{er}

☎ 04 72 27 82 17

SIRET 522 271 964 00010



- CONSIGNES et Règlement intérieur

A : Conseils en cas d'incendie

Nous rappelons que depuis le 1er février 2007, conformément à la législation (décret n° 2006-1386 du 15/11/06), fumer est interdit à l'intérieur de l'établissement. En cas d'incendie, gardez votre calme et prévenez immédiatement les personnels présents. Fermez les portes et les fenêtres pour éviter les appels d'air. En cas d'évacuation, suivez bien les consignes données par le référent de l'établissement et les sapeurs-pompiers.

Si l'alarme incendie retentit, nous vous demandons de vous conformer aux procédures ci-dessous :

- Le formateur demande aux stagiaires en formation ou usagers en atelier de sortir calmement de la salle.
- Le formateur vous accompagne ensuite jusque dans la rue (accès direct depuis l'atelier).
- Restez à proximité de votre formateur jusqu'à la fin de l'alerte. La réintégration des locaux ne se fait qu'après avoir vérifié que tout risque est écarté.

Si vous ou une autre personne a besoin d'aide ou de secours, rapprochez-vous de votre formateur.

B : Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'atelier sera à signer avant le début de la formation. Il vous sera envoyé avec votre convocation. Il est disponible sur simple demande.

C : Conditions générales de vente

FORMATION PROFESSIONNELLE
établies le 12.06.16 – mises à jour du 01.09.21

OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par la SARL UNIQUE EN SERIE pour le compte d'un Client.

Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Procédure d'inscription

Le prescripteur peut manifester son souhait de s'inscrire à une formation dispensée par la SARL UNIQUE EN SERIE par tout moyen. Une validation des prérequis peut avoir lieu. Un devis est envoyé au prescripteur. Si le montant de la formation lui convient, une convention, un contrat de formation ou un devis est alors envoyé pour signature.

Règlement intérieur pour le déroulement des formations

Voir en annexe.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

- Conditions d'inscription

L'inscription est validée après acceptation de financement par OPCO / signature de la convention / versement de l'acompte...

- Modalités de règlements – Prise en charge par un OPCA

Si le stagiaire s'auto finance, un acompte de 30% doit être versé avant le début de la formation.

Dans le cas des prises en charge de financement par des Organismes collecteurs, un simple accord écrit suffit pour débiter la formation.

La facture sera éditée à la fin de la formation.

- Retard de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours « fin de mois » à compter de la date d'émission de la facture.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture générera des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture au taux d'intérêt légal appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage, qui ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code du Commerce.

- Dédit et remplacement d'un stagiaire

Aucun stagiaire ne peut se présenter à une formation à la place d'un autre participant.

- Annulation, absence ou interruption d'une formation du fait du client.

En cas de renoncement avant le début de la formation par décision ou incapacité du bénéficiaire, du client ou de son entreprise à l'exécution de la prestation de formation professionnelle, le bénéficiaire, le client ou son entreprise s'engage au versement de 50% du montant global de la prestation à titre de dédommagement.

En cas de renoncement pendant la formation par décision ou incapacité du bénéficiaire, du client ou de son entreprise à l'exécution de la prestation de formation professionnelle, le bénéficiaire, le client ou son entreprise s'engage au versement du montant TOTAL de la prestation à titre de dédommagement.

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. Le cas échéant, une solution à l'amiable sera envisagée afin que la prestation puisse être honorée (ex: rattrapage ou décalage de dates).

Toute somme facturée au titre de dédommagement, réparation ou dédit ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de pris en charge par l'OPCA.

- Report ou annulation de la formation du fait de l'organisme de formation

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle. Toute somme facturée au titre de dédommagement, réparation ou dédit ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de pris en charge par l'OPCA.

Sous-traitance

L'organisme de formation se réserve le droit de sous-traiter l'animation de la formation à un.e sous-traitant.e. Le processus de recrutement des intervenant.e.s est à la disposition du client sur simple demande.

Obligations et force majeure

En cas de force majeure, les obligations d' UNIQUE EN SERIE relatives à ses activités de formation seront suspendues pendant la durée de cette cause. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

Propriété intellectuelle et copyright

L'article L. 111-1 du Code de la propriété intellectuelle dispose ainsi : « l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral, ainsi que des attributs d'ordre patrimonial [...] ».

L'article L 123-1 précise la durée de vie de ce droit de propriété intellectuelle : « L'auteur jouit, sa vie durant du droit exclusif d'exploiter son œuvre sous quelque forme que ce soit et d'en tirer un profit pécuniaire. Au décès de l'auteur, ce droit persiste au bénéfice de ses ayants-droits pendant l'année civile en cours et les soixante-dix années qui suivent ».

Tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux formations d' UNIQUE EN SERIE et notamment tous droits d'auteur, marques, dessins et modèles, bases de données d' UNIQUE EN SERIE et les droits de reproduction, représentation et adaptation qui en découlent appartiennent et restent la propriété d'UNIQUE EN SERIE , sans que rien ne puisse être interprété comme cédant ou transférant le moindre droit de propriété à tout tiers.

Conformément à l'article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, il est interdit de reproduire, copier, modifier, transmettre, diffuser de toute manière que ce soit, même partiellement, sur tout type de support, tout élément provenant des formations d' UNIQUE EN SERIE (par exemple, mais non exclusivement : textes, logos, images, éléments sonores, vidéos, livret pédagogique, contenu de cours...) sans l'autorisation écrite, explicite et préalable d'UNIQUE EN SERIE

Les contenus de formation et les documentations disponibles sur le Site internet ou dans les formations dispensées ne constituent en aucun cas une source officielle relative aux réglementations et normes techniques, scientifiques ou organisationnelles applicables aux domaines cités. Ces contenus ont été développés uniquement dans un objectif pédagogique et de facilitation du partage de l'information pour les stagiaires.

Confidentialité et communication

Les échanges avec l'équipe d'UNIQUE EN SERIE ont de base un caractère d'Informations Confidentielles.

Chacune des parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les Informations Confidentielles qu'elle recevra de l'autre partie, et notamment à ne pas divulguer les Informations Confidentielles de l'autre partie à un tiers quelconque, autre que les personnes ayant besoin de les connaître pour l'exécution des présentes CGV ; et n'utiliser les Informations Confidentielles de l'autre partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes des présentes CGV. Le Professionnel se porte fort du respect par ses Apprenants de ces obligations. Les obligations des parties à l'égard des Informations Confidentielles demeurent en vigueur pendant toute la durée de la formation et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la partie les divulguant et, en toute hypothèse.

UNIQUE EN SERIE s'engage à veiller au respect par ses sous-traitants des conditions de sécurité et de confidentialité des Informations Confidentielles transmises dans le cadre d'une obligation de moyens.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Dans le cas où le stagiaire doit fournir des informations pouvant être qualifiées de données à caractère personnel, comme l'adresse de courriel, les conditions de la charte de confidentialité de UNIQUE EN SERIE sont alors applicables.

UNIQUE EN SERIE s'engage à respecter le droit applicable en France et relatif à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, y compris par transposition de la directive européenne CE/95/46 et en application de la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique & Libertés », ainsi qu'en conformité avec le Règlement européen n°2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

En conséquence, UNIQUE EN SERIE s'engage à respecter ces principes et obligations selon les conditions exposées dans la politique de confidentialité dédiée à ces questions. Les Visiteurs et Professionnels sont invités à s'y référer, notamment pour faire exercice de leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression.

Droit applicable et juridiction compétente

Les CGV sont régies par la loi française. Tout différend né de la formation, l'interprétation, l'exécution des CGV pour quelque cause que ce soit fera l'objet d'une tentative de conciliation entre les parties.

D : Consignes Sanitaires

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de respecter les consignes sanitaires pour se protéger et protéger les autres.



**Port du masque
obligatoire**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Appliquer une distance
d'1 mètre entre deux
personnes**